

Un automne, le curé avait fait venir deux prédicateurs pour une retraite paroissiale. Malheureusement, au lieu de parler de la bonté et de la miséricorde de Dieu, toute la retraite avait porté sur le péché et l'enfer. Les prédicateurs avaient condamné la danse comme quelque chose d'épouvantable, disant que ceux et celles qui avaient permis ces danses dans leur maison pourraient se voir refuser l'absolution. Une dizaine de femmes furent vraiment troublées dans leur conscience. Tout le monde parlait de cela, et je me rappelle les réflexions de mon père à ce sujet: "Le Saint Roi David a bien dansé devant l'Arche d'alliance", et il ajoutait: "Quant à moi, je ne fais certainement pas de mal dans ces danses carrées ou quadrille, car la seule chose à laquelle je pense, c'est de ne pas me tromper." Plusieurs hommes sont allés voir le curé qui était alors le Père Théodore Gallant, natif de Baie-Egmont. Le dimanche suivant, le curé annonça en chaire: "A l'occasion de certaines noces j'ai vu moi-même les danses qui ont lieu dans la paroisse, et comme prêtre, je ne vois aucun mal dans ces danses. C'est un moyen pour vous d'exprimer votre joie, et vous divertir. Alors vous pouvez continuer à danser comme cela."

Je me rappelle aussi un fait qui s'est passé à Baie-Egmont alors que le curé était d'une sévérité exagérée au sujet des vêtements chez les hommes comme chez les femmes. Il défendait aux femmes de se faire couper les cheveux. Les robes des femmes devaient descendre jusqu'à trois ou quatre pouces au-dessus du talon, couvrir tout le bras jusqu'au poignet et n'avoir aucun décoltage au cou. Or, il arriva qu'une jeune dame, parce qu'elle perdait tous ses cheveux, reçut le conseil de se faire couper les cheveux afin de leur donner plus de force. Un jour, comme elle devait marcher plus de deux milles pour aller visiter une malade, elle mit une robe dont les manches terminaient au coude. Malheureusement, le curé, qui venait juste de s'acheter une belle automobile, une MacCauklin-Buick, s'il vous plaît, passa devant elle, et s'arrêta. Il commença aussitôt à reprimander la dame d'une manière vraiment insolente. Il termina par ces mots: "Pensez-vous que la Sainte Vierge aurait manqué de pudeur comme cela en se promenant dans le chemin comme vous le faites?" La femme perdit alors le contrôle d'elle-même, et s'adressant à son insulteur, elle dit: "Monsieur le Curé, pensez-vous que Saint Joseph se serait promener dans le chemin avec une grosse automobile comme la vôtre?" Le curé partit aussitôt sans dire un mot.

Un jour, racontait souvent mon père, de la maison paternelle, on vit passer quelqu'un en traîneau. On ne reconnut ni le voyageur ni le cheval. Alors chacun disait que c'était telle ou telle personne. Quelques minutes plus tard, un voisin arriva à la maison. On lui demanda qui était celui qu'il venait de rencontrer. "Mais, dit-il, c'est le Père Boudreault de Baie-Egmont." Il y avait à la maison une vieille